

ÉDITO

Le Président de l'ADEME, interviewé récemment dans un article de la Gazette, soulignait que la transition écologique ne se ferait que si elle était suffisamment accompagnée. Il précisait fort justement qu'il faut des moyens humains pour réaliser les investissements que l'État appelle de ses vœux, pour le travail d'animation notamment. C'est pourquoi il proposait de sortir l'animation climaténergie du plafond d'évolution des dépenses des collectivités locales. Je m'inscris pleinement dans cette philosophie selon laquelle il faut considérer l'animation de l'investissement comme de l'investissement. Le frein ou l'accélérateur potentiel des politiques climat-énergie réside dans notre capacité à mettre des agents sur le terrain.

Le comité syndical a adopté le 5 février dernier un budget primitif résolument volontariste. Tout en maintenant un volume d'investissements constant, les élus ont en effet décidé de procéder à sept recrutements pour accompagner le développement du syndicat. Ces recrutements permettront rapidement de développer de nouveaux projets structurants au service de nos adhérents. La décision, préparée depuis plusieurs mois, n'a pas été facile à prendre dans le contexte sensible que l'on sait sur l'état des finances publiques locales. Plusieurs remarques ont été faites sur la situation fragile des communes et la crainte des doublons. Mais c'est justement les efforts déployés par le syndicat qui permettront à nos communes et leurs groupements de réaliser de réelles économies et faire preuve de résilience.

> **Jean-Luc Davy** président du Siéml

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

LE DÉFI DE L'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

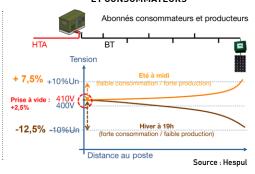
Comment optimiser la gestion du réseau électrique pour, tout en garantissant le même niveau de qualité et de sécurité aux consommateurs, atteindre dès 2028 comme le précise la toute récente programmation pluriannuelle de l'énergie, 40 % d'électricité renouvelable? Les différents documents de planification tels que le S3REnR ont jusqu'à présent concentré l'analyse sur la capacité des réseaux HTA à intégrer la production des grands parcs éoliens et photovol-

taiques. Mais qu'en est-il du potentiel d'intégration des toitures photovoltaiques disséminées sur l'ensemble du territoire. Comment évaluer le potentiel d'injection sur le réseau basse tension, beaucoup plus sensible aux variations de tension? Peut-on optimiser le déploiement des panneaux en fonction de la capacité d'accueil du réseau? Peut-on mutualiser plus efficacement les travaux éventuels d'adaptation du réseau? Comment optimiser les coûts de raccordement des producteurs?

Le Siéml en ordre de marche sur ces questions

Toutes ces questions ont été identifiées dans le plan stratégique EnR 2020 adopté au printemps 2018. Un groupe de travail a depuis été installé afin d'approfondir les pistes de travail. Parmi les premiers axes figurent la nécessaire montée en compétence technique des agents du Siéml sur ces enjeux, le développement de la transversalité entre les services, l'intensification des échanges avec Enedis. Il s'agit de mieux comprendre et partager les problématiques techniques de gestion du réseau et développer éventuellement des expérimentations. Cela passe aussi par un meilleur dialogue avec les intercommunalités en charge des plans climat-énergie afin de mieux prioriser les zones de développement. Les résultats de cette étude seront présentés lors du prochain Forum départemental de l'énergie, qui se tiendra le 8 novembre prochain à Terra Botanica.

CONTRAINTE DE TENSION SUR LE RÉSEAU BASSE TENSION LIÉE À LA COEXISTENCE ENTRE PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ FT CONSOMMATFURS



LE SIÉML AUX ASSISES EUROPÉENNES DE L'ÉNERGIE À DUNKERQUE

Les 22, 23 et 24 janvier dernier s'est tenue à Dunkerque la 20e édition des Assises de l'énergie. Cette manifestation est désormais un rendez-vous incontournable des acteurs européens de la transition énergétique. Le Siéml y était présent cette année encore au travers d'un atelier pour tenter de répondre aux côtés de Brest métropole, d'Enedis et de l'association Hespul à la question suivante : adapter le réseau électrique au développement des énergies renouvelables, les évolutions sont-elles du ressort de la technique ou de nos pratiques professionnelles? Les diaporamas présentés lors de cet atelier sont téléchargeables sur le site www.assises-energie.net dans la rubrique « contenu des débats ».

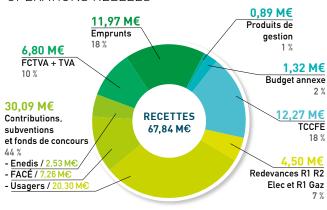
BUREAU DU SYNDICAT

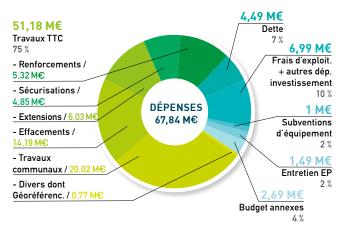
TROIS NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS

Le comité syndical de décembre dernier a désigné trois nouveaux vice-présidents : M. Éric Mignot sera en charge du système d'information géographique, M. Thierry Tastard en charge de la mobilité électrique et M. Daniel Chalet en charge de la communication. M. Adrien Denis verra sa mission recentrée sur la mobilité gaz.

BUDGET CONSOLIDÉ 2019 DU SIÉML

OPÉRATIONS RÉELLES*





*Pour information > opérations d'ordre : 20,85 M€ (amortissement, TVA...)

NOUVEAU RÈGLEMENT FINANCIER

APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Le nouveau règlement financier intègre les modifications votées par le comité syndical en 2018 : l'adaptation du taux de soutien aux travaux d'enfouissement sur le territoire d'un site classé et l'instauration d'une offre alternative de financement des travaux de rénovation de l'EPu sans apport initial des collectivités. > www.sieml.fr (rubrique Actes)

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS



| MAR. 26 FÉV. | Comité de pilotage RACE > Siéml Réunion territoriale > Anjou Loir et Sarthe Inauguration borne rapide > St-Melaine-sur-A. | | | |
|---------------------------|---|--|--|--|
| MER. 27 FÉV. | | | | |
| JEU. 28 FÉV. | | | | |
| VEN. 1 ^{ER} MARS | Rencontre-débat AMF > St-Léger-de-Linières | | | |
| MAR. 5 MARS | Réunion territoriale > Vallées du Haut- Anjou | | | |

RÉUNIONS D'ANIMATION DES TERRITOIRES

DERNIÈRE SESSION DE LA MANDATURE!

Les prochaines réunions territoriales seront les dernières de la mandature. En effet, la traditionnelle session automnale sera remplacée par un temps fort le jeudi 5 décembre, afin de remercier les délégués pour leur engagement, faire le bilan 2014-2020 et évoquer les enjeux du prochain mandat.

- > Mer. 27 février / Anjou Loir et Sarthe / Tiercé
- > Mar. 5 mars / Vallées du Haut-Anjou / Le Lion-d'Angers
- > Mer. 6 mars / Baugeois Vallée / Baugé-en-Anjou
- > Mar. 12 mars / Saumur Val de Loire / Saumur
- > Mar. 26 mars / Anjou Bleu communauté / Segré-en-Anjou Bleu
- > Mer. 27 mars / Mauges communauté / Beaupréau-en-M.
- > Jeudi 28 mars / Loire Layon Aubance / St-Georges-sur-L.
- > Mardi 2 avril / Angers Loire Métropole / Siéml
- > Mer. 3 avril / Agglomération du Choletais / La Tessoualle



CHALEUR RENOUVELABLE

CINQUANTE PROJETS DANS LES TUYAUX!

La chaleur renouvelable a été la thématique phare de la fin d'année 2018 avec un forum dédié et un appel à projets pour accompagner techniquement et financièrement les communes engagées dans cette démarche pour chauffer leurs bâtiments. Une quarantaine de communes a répondu à l'AAP, ce qui représente une cinquantaine de projets très variés (du très petit au plus grand). Clément Cheptou, animateur chaleur renouvelable contactera les porteur de projets et restera à l'écoute des collectivités qui souhaiteraient se lancer dans une démarche similaire courant 2019.

| SEPT. 2018 | FÉVRIER 2019 SUIVI DES NÉGOCIATIONS DU CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ | | | | | | |
|------------|--|---|-------------------------------------|--|---|------------------------------------|------------|
| | 90 % État des lieux de la concession | 90 % Diagnostic technique partagé | 50 % Élaboration du SDI / PPI | 50% Répartition de la maîtrise d'ouvrage | 30 % Focus transition énergétique | Flux financier de la concession | JUILLET 20 |



Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01

Tél. 02 41 20 75 20 / www.sieml.fr / 🚹 💟 🗿 💌 in





Directeur de publication > Jean-Luc Davy Rédaction > Katell Boivin

Conception graphique > Manuela Tertrin / Photos > Siéml Pour toute question, contactez le 02 41 20 75 49 ou par mail:

communication@sieml.fr